

## **Avis de la PPLW concernant un outil/fonctionnalités de communication et d'échange digital entre prestataires de soins et d'accompagnement, le patient et les aidants-proches, complémentaire à l'existant.**

Il n'est actuellement pas possible pour la PPLW de remettre un avis qui concernerait un outil précis tel que l'outil ALIVIA, notamment, par manque d'informations (nous ne disposons pas d'accès à un site démo de l'outil en français, qui permettrait d'étudier en détails chaque fonctionnalité proposée et d'échanger à ce sujet avec les concepteurs afin de rédiger un avis précis).

Cette note d'avis de la PPLW concerne donc le développement d'un outil/fonctionnalités de communication digitale entre prestataires de soins et d'accompagnement, incluant aussi les aidants-proches et le patient, qui reprend, comme principe de référence, l'ASCOP (plan de soins axé sur les objectifs de vie de la personne) mais sans se prononcer sur un outil en particulier. Nous avons repris ci-dessous les avantages et inconvénients d'un tel dispositif digital, de façon générale.

Dans notre vision, le besoin identifié est l'implémentation d'un outil/fonctionnalités complémentaires aux DPI actuellement disponibles, axé sur la communication de l'équipe, l'agenda des concertations multidisciplinaires, le carnet de liaison, la répartition des tâches, avec la désignation d'un coordinateur des soins et de l'accompagnement. Cette coordination est indispensable pour la prise en charge des patients chroniques, des situations complexes, de santé mentale, ... nécessitant une équipe multidisciplinaire qui élabore un plan de soins et d'accompagnement, en concertation avec le patient et son/ses éventuels aidants-proches.

La PPLW estime qu'il est indispensable d'avoir un outil unique pour tous et soutient vivement l'intégration de l'[ASCOP](#) (l'aide et les soins centrés sur les objectifs de la personne) comme référence dans la conception des fonctionnalités. L'outil devra également répondre aux [recommandations élaborées par la PPLW pour des choix pertinents et éthiques en matière de dispositifs médicaux digitaux \(projet PRODIGE\)](#) guidées par les [8 principes pour une technologie de confiance en santé](#).

## Avantages:

- Outil identique pour tous, dans une perspective d'efficience
- Coûts totaux assumés par les autorités => accessibilité pour tous, en ce compris les métiers de l'accompagnement
- Données disponibles pour un usage anonymisé et crypté secondaire, uniquement dans un objectif d'utilité en santé publique.
- Communication sécurisée (remplace les canaux non sécurisés) et garantir de la protection des données
- Facilitateur de la collaboration multidisciplinaire autour d'un plan de soins et d'accompagnement
- Prend en compte l'écosystème du patient, favorise son empowerment et l'inclusion des aidants-proches
- Favorise la continuité (1L + 2L) et l'intégration des soins et de l'accompagnement
- Centrés sur les objectifs de vie de la personne => patient acteur, rassuré du bon suivi, patient plus satisfait et compliant

## Points d'attention :

- Interopérabilité avec outils existant (HUB régionaux, BelRAI, logiciels métier...)
- Il faut garantir la non-utilisation des données dans un autre but qu'un objectif de santé publique (données anonymisées et cryptées), en ce compris un objectif d'IA générative.
- Il importe de baliser les responsabilités dans la mise à disposition, la validité et la lecture des informations (importance de priorisation des informations et de l'obligation ou non d'utiliser/de tenir compte de toutes les informations).
- A minima, un système de notifications des nouvelles informations/communication disponibles, devra être implémenter.
- Eviter absolument le double encodage pour les professionnels.
- Pour encourager une adoption active, il faut que le nouvel outil s'appuie sur les usages et référentiels déjà existant sur le terrain.
- Assurer la formation des professionnels, des patients, des aidants, à l'usage de l'outils et à l'ASCOP. Littératie en santé numérique. Attention à la fracture numérique pour l'ensemble des usagers de l'outil

- Permettre l'adaptation continue des fonctionnalités disponibles aux besoins régionaux
- Demander un testing de l'outil par projet-pilote pour notre région. L'adhésion des professionnels passera par son implication dans la construction de l'outil
- Quid des autres outils déjà développés et quid de la volonté des firmes quant à l'interopérabilité avec ce nouvel outil ? Par quels moyens garantir l'interopérabilité effective ?
- Question du financement (qui finance l'outil, ses adaptations au fil du temps, sa maintenance, la formation, le temps consacré à l'utilisation de l'outil ...)
- La PPLW préconise le développement de fonctionnalités directement intégrées dans le RSW, en tenant compte des principes de l'ASCOP. Cela implique un accès au RSW pour l'ensemble des métiers de l'accompagnement concernés, et des aidants-proches. L'intégration dans le RSW permettra d'augmenter sa visibilité et d'améliorer l'empowerment du patient concernant cet outil.
- Comme prérequis, il importe que l'ensemble des logiciels métier soient connectés au RSW, que les fonctionnalités développées soient intégrées dans le même éco-système et que les accès à tous les intervenants soit effectif.